

# Montréal

**Transformer  
les bâtiments existants et à venir  
pour réduire notre empreinte**

**Rendez-vous Collectivités viables  
Réussir les transitions pour réduire  
notre empreinte**

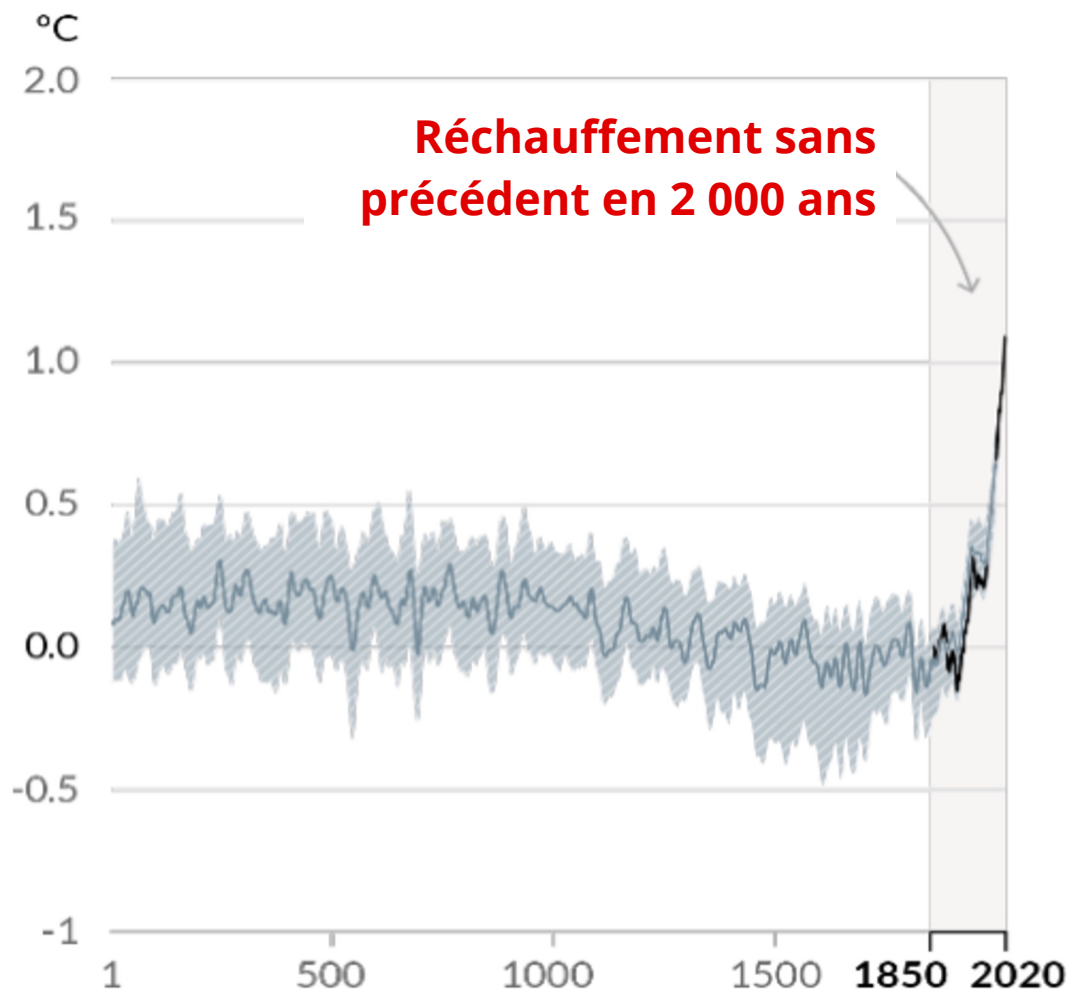
**Jonathan Théorêt**

Chef de division - Transport, Énergie et Bâtiment  
Bureau de la transition écologique et de la résilience  
22 juin 2022



# Évolution depuis 2000 ans de la température de surface reconstituée (1-2000) et observée (1850-2020)

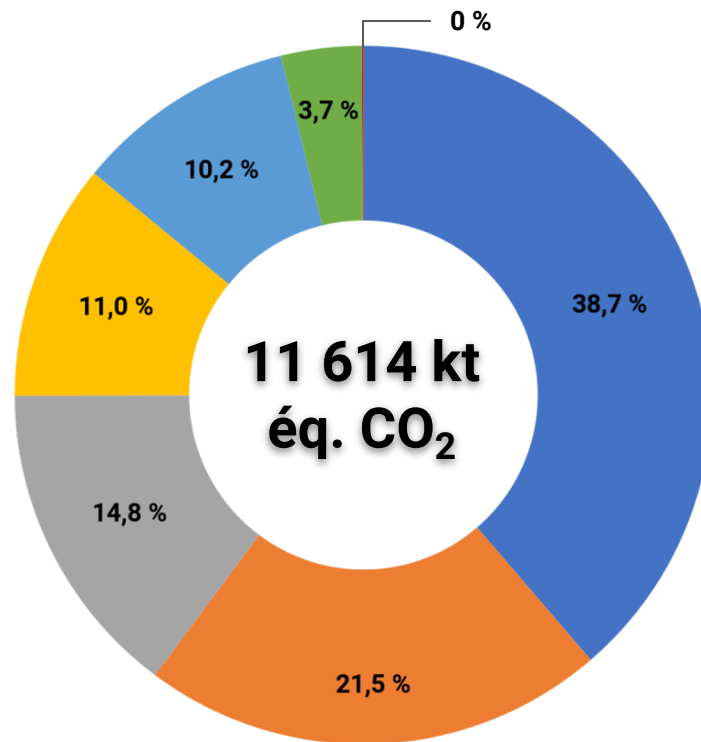
(source : Sixième rapport  
d'évaluation du GIEC, 2021)



# Émissions de GES - collectivité montréalaise

## Inventaire 2018

- Transport
- Industriel - Sources fixes
- Commercial et Institutionnel - Sources fixes
- Résidentiel - Sources fixes
- Industriel - PIUP
- Matières résiduelles
- AFAT



0

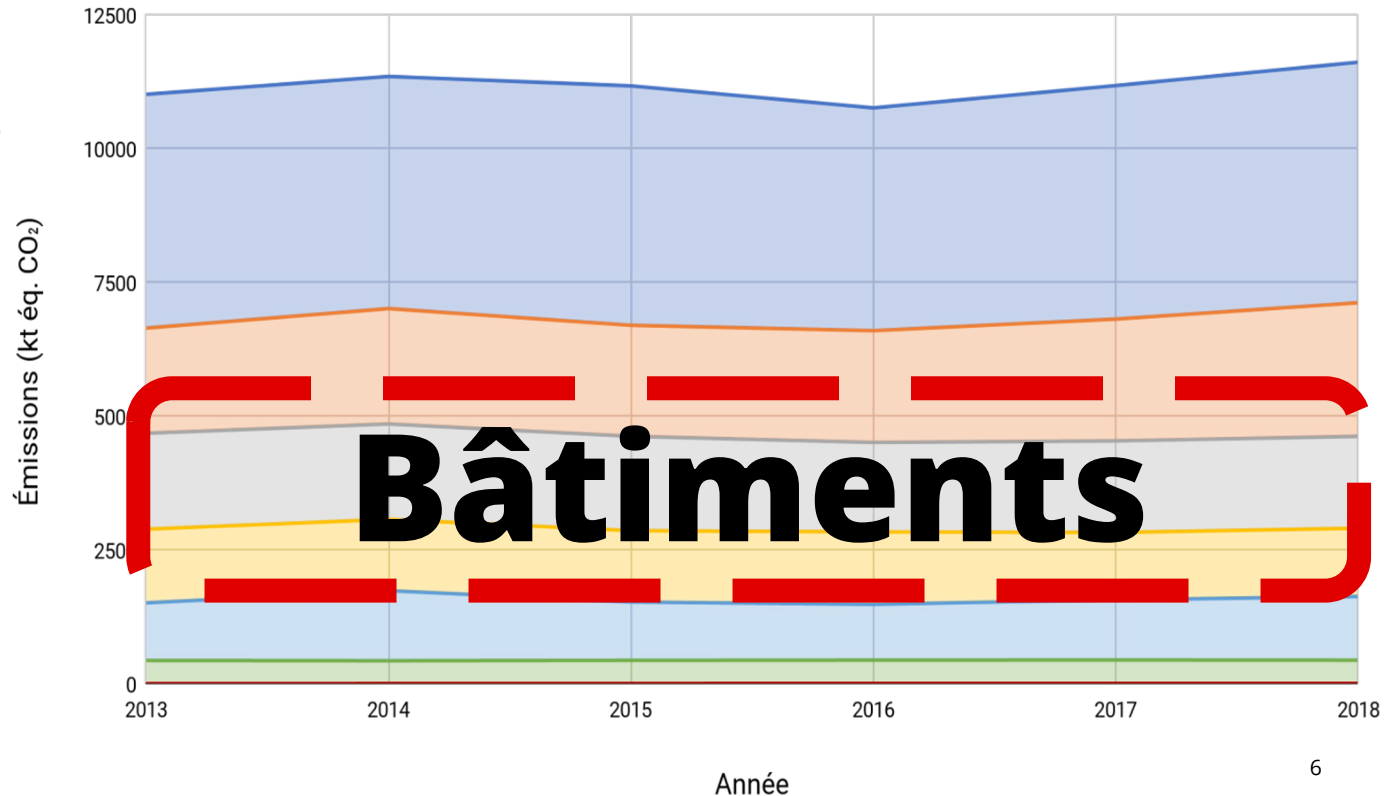
# 0

**ou presque**

- **véhicules à essence ou diesel**
- **bâtiments chauffés au gaz naturel ou au mazout**
- **procédés industriels émetteurs de GES**
- **matériaux à forte empreinte GES (béton, bitume, etc.)**

# Émissions de GES - Évolution 2013 à 2018

- Transport
- Industriel - Sources fixes
- Commercial et Institutionnel - Sources fixes
- Résidentiel - Sources fixes
- Industriel - PIUP
- Matières résiduelles
- AFAT



# Émissions de GES des bâtiments

## Objectifs et engagements de la Ville de Montréal

### Rendre zéro carbone opérationnel

- 2030** → Bâtiments municipaux  
→ Nouveaux bâtiments de la collectivité
- 2050** → Tous les bâtiments de la collectivité montréalaise

**2040**

**Feuille de route présentée au  
Sommet climat Montréal**



**« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »**

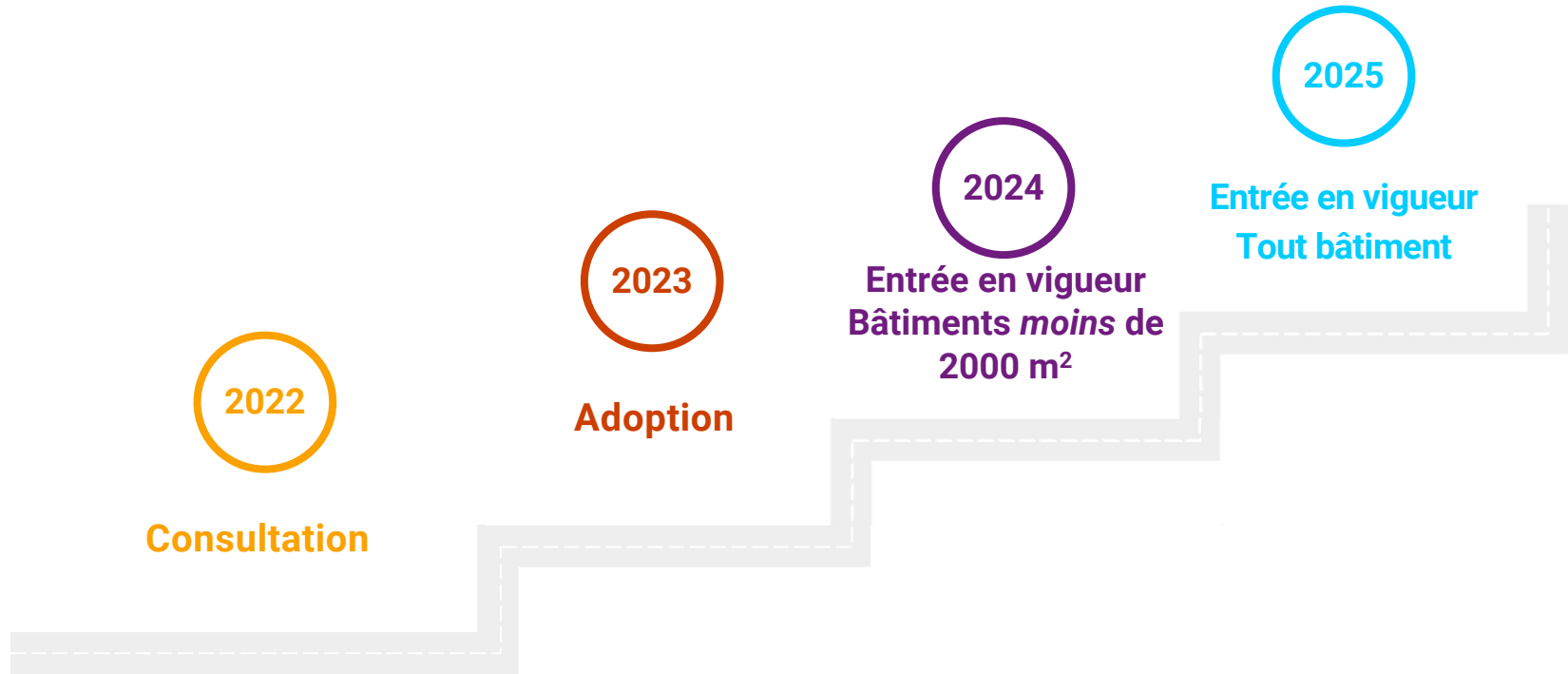
Antoine de Saint Exupéry, Citadelle, 1948



# Feuille de route de Montréal : Bâtiments zéro émission en 2040

1. **Nouveaux bâtiments** : Seuil de performance zéro carbone opérationnel
1. **Bâtiments existants 2000 m<sup>2</sup> et plus** : Seuils graduels de performance GES, en complément du règlement sur la divulgation et cotation adopté en 2021
1. **Bâtiments existants de moins de 2000 m<sup>2</sup>** : Déclaration des appareils de chauffage permettant d'utiliser un combustible (mazout, gaz)
1. **Consultation publique**, automne 2022, sur la Feuille de route vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040

# Nouveaux bâtiments zéro carbone opérationnels



# Surcoût pour construire un nouveau bâtiment

0 \$

Selon l'Étude réalisée en 2021 par Écohabitation,  
pour des bâtiments neufs de plus de 600 m<sup>2</sup> :  
«*Construire un bâtiment Zéro émission opérationnelle ne coûte pas plus cher!*»

# Bâtiments existants 2000 m<sup>2</sup> et plus

## Divulgation

Transmettre les données de consommation d'énergie d'un bâtiment

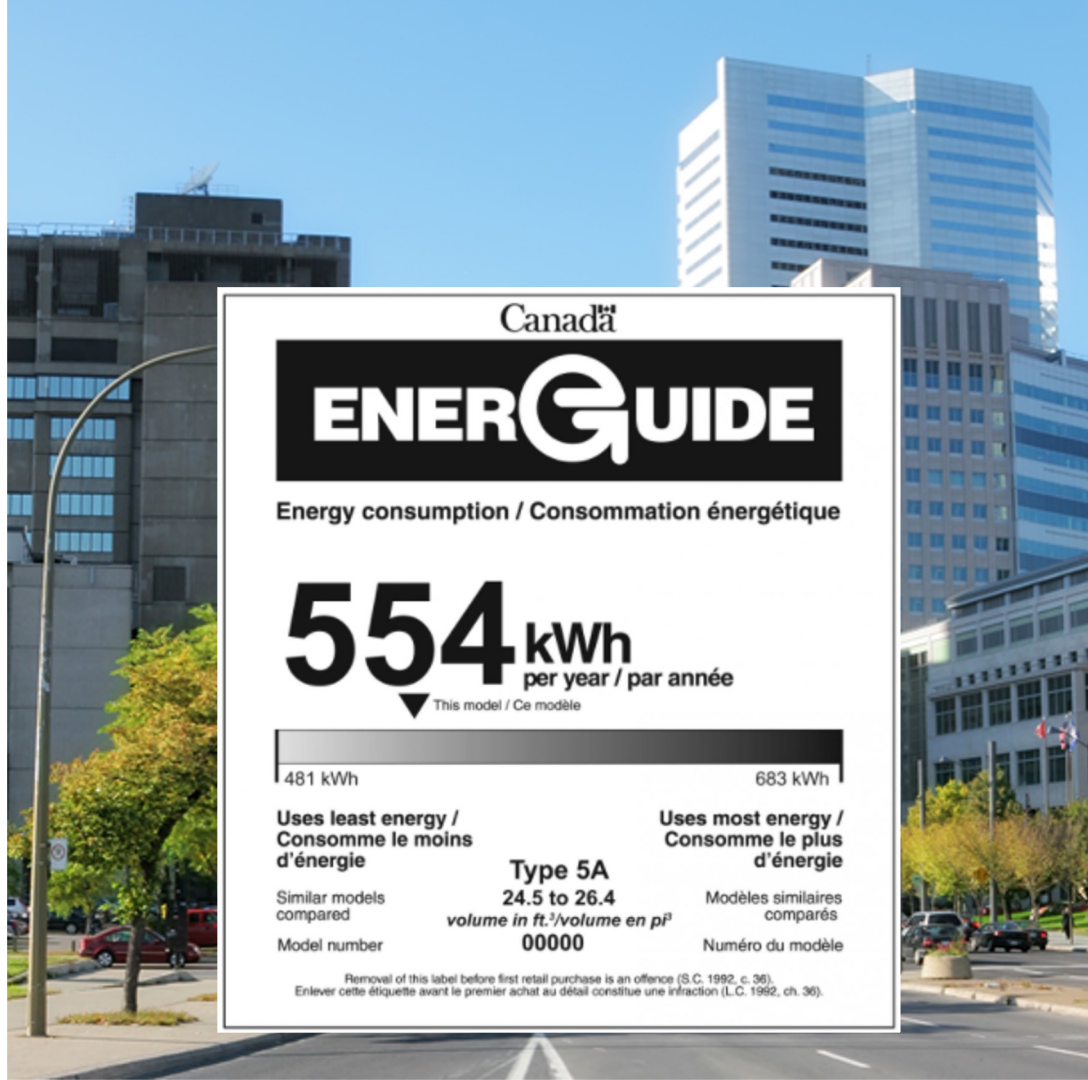
## Cotation

Situer un bâtiment sur une échelle de comparaison avec des bâtiments similaires

## Performance

Norme de performance à atteindre selon le type d'utilisation du bâtiment

# Nouvelle cote pour les grands bâtiments



Canada

## ENERGUIDE

Energy consumption / Consommation énergétique

**554** kWh  
per year / par année  
This model / Ce modèle

481 kWh

683 kWh

**Uses least energy /  
Consomme le moins  
d'énergie**

**Uses most energy /  
Consomme le plus  
d'énergie**

Similar models  
compared

**Type 5A**

**24.5 to 26.4  
volume in ft.<sup>3</sup>/volume en m<sup>3</sup>**

Modèles similaires  
comparés

Model number

**00000**

Numéro du modèle

Removal of this label before first retail purchase is an offence (S.C. 1992, c. 36).  
Enlever cette étiquette avant le premier achat au détail constitue une infraction (L.C. 1992, ch. 36).

# Bâtiments existants 2000 m<sup>2</sup> et plus

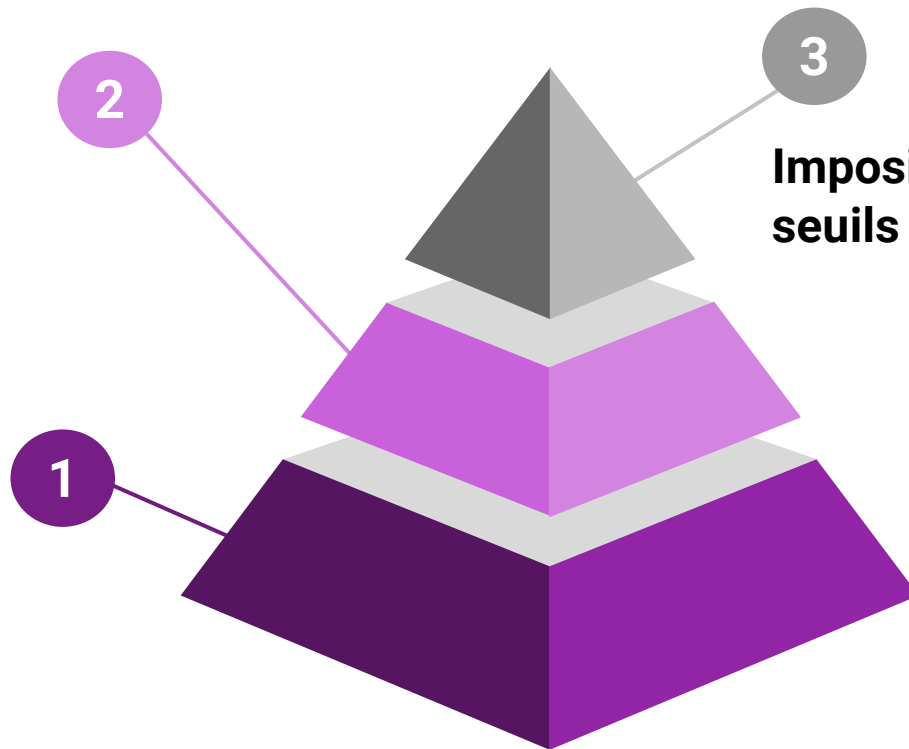
## Système de divulgation, cotation et performance

### Cotation publique

À la suite de 2 ans de divulgation obligatoire

### Divulgation obligatoire des données à la Ville

(consommation + profil du bâtiment)



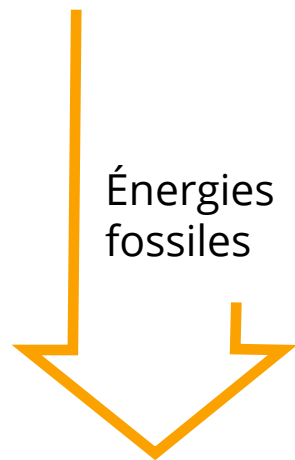
Imposition graduelle de seuils de performance

# **"Améliorer la performance énergétique des grands bâtiments par un système de cotation et de divulgation de leur consommation énergétique et de leurs émissions de GES"**

Action 27 du Plan climat 2020-2030



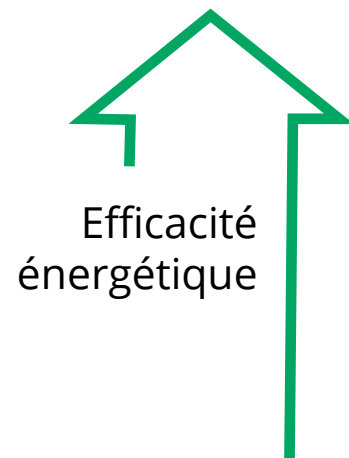
Émissions  
de GES



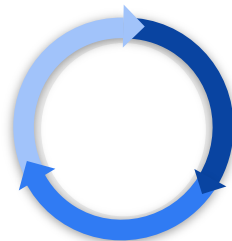
Énergies  
fossiles



Qualité de  
l'air et  
confort des  
occupants

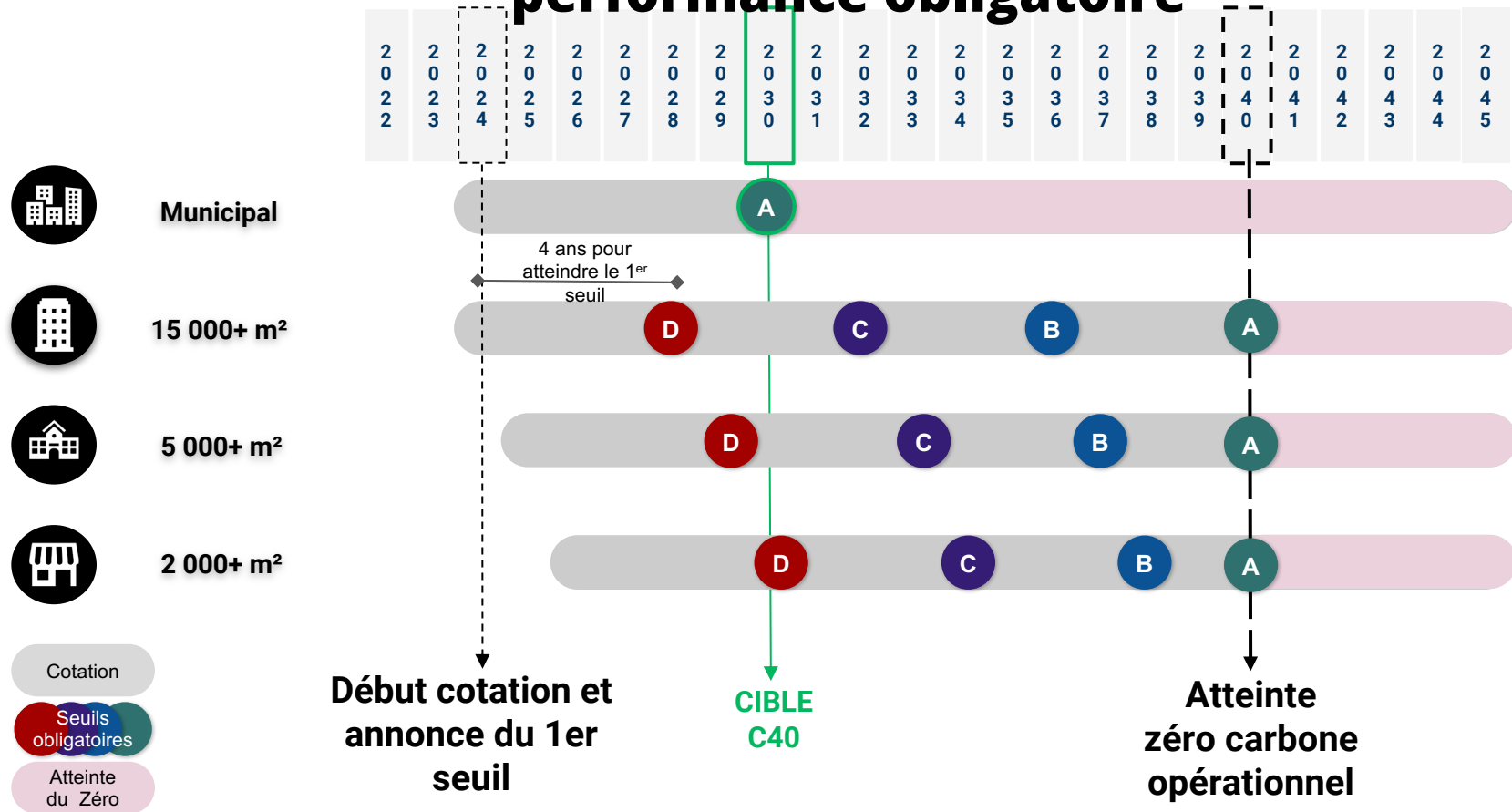


Efficacité  
énergétique



Accès à l'information  
Politiques publiques et programmes  
de soutien

# Échéancier d'application de cotation et seuil de performance obligatoire





# Déclaration obligatoire des appareils de chauffage permettant l'utilisation d'un combustible



1. Déclaration obligatoire des appareils de chauffage
2. Simple et unique (une seule fois et lors de modifications)
3. À partir de 2023 pour les bâtiments de moins de 2000 m<sup>2</sup>
4. Déjà exigé pour combustibles solides (ex: foyers au bois)

# Consultation publique

- 1) Automne 2022 à la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs
  
- 1) Portant sur l'ensemble de la feuille de route
  - Rythme d'application des différents seuils de performance GES selon les secteurs et types de bâtiments et considérations patrimoniales, de design, de coûts et d'équité
  - Moyens de soutien et d'accompagnement

« Le plus difficile est de  
**SE DÉCIDER À AGIR,**  
le reste n'est que de la ténacité »

Amelia Earhart

Montréal 

